



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école
Bruno-Choquette tenue le 18 décembre 2023 à l'école.**

Présences

Jennifer Landry, représentante parent

Kathy Jollette, représentante parent

Marianne Brassard, représentante parent

Sylvain Denis, représentant parent

Shoumayssa Khemir, représentante parent

Maryse Lanoie, représentante enseignante

Josée Marsan, représentante enseignante

Sonia Barry, représentante professionnelle

Lucie Gosselin, représentante service de garde

Johanne Losier, représentante soutien

Absence :

Aucune absence

Est aussi présente : Mélissa Ouellet, directrice

**Ordre du jour du Conseil d'établissement
École Bruno-Choquette
18 décembre 2023**

1. Ouverture de la réunion
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du [procès-verbal](#) du conseil d'établissement du 25 septembre 2023
5. Dossiers d'information ou de consultation
 1. Normes et modalités d'évaluation ([préscolaire](#), primaire [1](#) et [2](#))
 2. Don de 150\$ - fête de fin d'année
 3. Don de 100\$ - Achat d'un habit de neige
 4. Don de 2170\$ - Opération Bonne mine
 5. Projet Club du petit déjeuner – Fondation Desjardins (3000\$)
 6. [COSP](#)
6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation ou d'une adoption
 - 6.1 [Utilisation des locaux – acte d'établissement](#) (approuver)
 - 6.2 [État de la variation du Fonds à destination spéciale](#) (adopter)
 - 6.3 Parascolaire (approuver)
 - Volleyball 35\$
 - Badminton 35\$
 - Flag 20\$
 - 6.4 [Sorties scolaires](#) (approuver)
 - 6.5 Membre de la communauté (approuver)
 - 6.6 [Projet éducatif](#) (pages 15 et 16) en cohérence avec le [PEVR](#) (adopter)
 - 6.7 Vente de t-shirt et de coton ouaté (approuver)
7. Mot de la présidente
8. Correspondance reçue
9. Mot de la déléguée au comité de parents
10. Mot de l'OPP
11. Mot de la représentante du service de garde
12. Mot du personnel de l'école
13. Parole au public
14. Levée de la séance



CE.23-12-18.01

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la séance à 19h22.

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Marianne Brassard est nommée secrétaire d'assemblée.

CE.23-12-18.02

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Jennifer Landry fait la lecture de l'ordre du jour.

Madame Sonia Barry propose d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CE.23-12-18.03

4. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 25 septembre 2023

Les membres du conseil d'établissement font la lecture du procès-verbal du 25 septembre 2023.

Une correction s'impose au procès-verbal. Madame Lucie Gosselin a proposé la levée de l'assemblée lors de la rencontre du 25 septembre.

Madame Lucie Gosselin propose l'adoption du procès-verbal du 25 septembre 2023, avec les modifications demandées.

5. Dossiers d'information ou de consultation

5.1 Normes et modalités d'évaluation (préscolaire, primaire 1 et 2)

Madame Mélissa Ouellet présente les normes et modalités des différents groupes. Il est à noter que certains titulaires ont fait le choix d'enseigner le nouveau programme CCQ cette année. De plus, le nouveau bulletin du préscolaire et les modalités d'évaluation prévues sont expliquées. Il faut comprendre qu'au préscolaire, nous parlons maintenant d'un bulletin qui tient compte de domaine de développement. Chacun des domaines doivent être évalués durant l'année scolaire. Certains titulaires ont choisi d'attendre une année supplémentaire avant de commencer à l'enseigner.

5.2 Don de 150\$ - fête de fin d'année

Un parent de l'école a fait un don de 150\$ à l'école pour contribuer aux activités de la fête de fin d'année.

5.3 Don de 100\$ - achat d'un habit de neige



Un parent de l'école a fait un don de 100\$ à l'école afin de permettre à l'école de répondre aux besoins d'un(e) élève. L'école a fait l'achat d'un habit de neige pour une enfant.

5.4 Don de 2170\$ - Opération Bonne mine

L'Opération Bonne mine a fait un don de 2170\$ à l'école afin de permettre à des élèves de l'école de recevoir des repas chauds durant toute l'année scolaire.

5.5 Projet Club du petit déjeuner – Fondation Desjardins (3000\$)

Le Club du petit déjeuner a reçu une bourse de 3000\$ de la fondation Desjardins. 105 élèves (en moyenne) déjeunent au Club chaque matin. La bourse permettra de bonifier l'offre de déjeuner.

5.6 COSP

Madame Mélissa Ouellet présente la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle. Les COSP sont élaborés pour les élèves de la 6^e année.

CE.23-12-18.04

6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation ou d'une adoption

6.1 Utilisation des locaux – acte d'établissement (approuver)

Un projet a été élaboré par l'école des adultes la Relance. Le projet vise à offrir des cours à des parents de notre école pour leur permettre de se sentir plus outiller dans l'accompagnement de leur enfant dans les apprentissages scolaires. Les cours pourraient être offerts dans les locaux de l'école ou dans les locaux de certaines écoles voisines (JAB, NDSC, etc.). Dans le respect de la loi encadrant l'acte d'établissement, madame Ouellet propose au conseil d'établissement de modifier l'acte d'établissement afin de permettre à la Relance d'offrir des cours dans les locaux de l'école. Les cours se dérouleraient les soirs.

Monsieur Sylvain Denis propose d'approuver la modification à l'acte d'établissement proposée par la direction de l'école, et ce, dans le but de permettre à la Relance de tenir des cours du soir pour des élèves inscrits au projet d'accompagnement aux apprentissages.

Madame Jennifer Landry appuie la proposition de monsieur Sylvain Denis.

Approuvé à l'unanimité.

CE.23-12-18.05

6.2 État de la variation du Fonds à destination spéciale (adopter)



Madame Mélissa Ouellet présente l'état du compte du Fonds. Une imputation est à prévoir, dans le contexte imminent du projet parc-école.

Madame Maryse Lanoie propose d'adopter l'état de la variation du Fonds, tel que présenté par la direction.

CE.23-12-18.06

6.3 Parascolaire (approuver)

- **Volleyball 35\$**
- **Badminton (35\$)**
- **Flag (20\$)**

Des frais d'inscription et les coûts liés au salaire de l'entraîneur demandent qu'une facturation soit effectuée auprès des parents ayant un enfant qui participe aux activités parascolaires. Les compétitions se déroulent la fin de semaine. Les pratiques se déroulent pendant l'heure du dîner. Les élèves du 3^e cycle sont invités à s'inscrire par les enseignants en éducation physique.

Madame Lucie Gosselin propose d'approuver les frais qui seront facturés aux parents lorsque leurs enfants seront inscrits aux tournois.

CE.23-12-18.07

6.4 Sorties scolaires (approuver)

La sortie au Centre des sciences de Montréal pour les élèves de la 6^e année a été annulée en raison des jours de grève. La sortie avait été approuvée à l'unanimité par le conseil d'établissement via un vote électronique (12 décembre). La direction de l'école propose que 11.50\$ soit facturé aux parents pour cette sortie. La balance sera payée par les mesures de l'école (École inspirante et sorties culturelles). La sortie sera reportée. Les enseignants sont en communication avec le Centre des sciences de Montréal. Madame Mélissa Ouellet présente le tableau des sorties. Les élèves du 2^e cycle souhaitent sortir au Ninja Factory à la fin de l'année (21-06-2024). Une somme de 20.50\$ serait facturée aux parents. La balance (15\$) sera payée par la mesure École inspirante.

Madame Shoumayssa Khemir propose l'approbation des sorties présentées par la direction.

CE.23-12-18.08

6.5 Membres de la communauté (approuver)

Deux personnes ont démontré de l'intérêt à siéger en tant que membre de la communauté sur le conseil d'établissement de l'école. Après vérification de la régie interne et des encadrements



légaux, il est possible d'avoir deux personnes qui siègent dans ce rôle. Madame Ouellet rappelle que le(s) membre(s) de la communauté doivent être élus et une discussion et un vote s'ensuivent pour les deux candidats intéressés, madame Anne-Marie Noël et madame Geneviève Lebel Beauchesne.

Les membres du conseil d'établissement sont en faveur d'octroyer deux sièges à la communauté et **ils** les deux candidates sont élues à l'unanimité.

CE.23-12-18.09

6.6 Projet éducatif (pages 15 et 16) en cohérence avec le PEVR (adopter)

Madame Ouellet présente le projet éducatif révisé de l'école (2023-2027). De plus, elle explique le PEVR et les liens à faire entre les deux plans. Les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles sont présentés aux membres. Madame Ouellet informe les membres sur les prochaines démarches à venir (plan d'action et évaluation).

Madame Lucie Gosselin propose d'adopter le projet éducatif de l'école, tel que présenté par la direction.

Le projet éducatif est adopté à l'unanimité.

CE.23-12-18.10

6.7 Vente de t-shirt et de coton ouaté (approuver)

Madame Ouellet souhaite faire un suivi en lien avec la dernière rencontre du conseil d'établissement. Le fournisseur, Acrobat, propose différentes options, notamment celle de faire une campagne de financement et d'utiliser une plateforme en ligne pour permettre aux parents de commander des t-shirts et des cotons ouatés. Les membres du conseil d'établissement procèdent à une discussion afin d'évaluer les pour et les contres liés à une campagne de financement. Les membres croient qu'une campagne de financement ne serait pas profitable pour l'école et s'inquiètent pour les dépenses qu'une campagne de ce genre (vente de biens) pourrait engendrer chez nos familles moins favorisées financièrement. Les membres arrivent donc à la conclusion qu'il serait intéressant de permettre à l'école de vendre des t-shirts et des cotons ouatés à la fin de l'année scolaire et/ou au début de l'année scolaire 24-25 (jusqu'en octobre). La vente ne serait pas présentée comme une campagne de financement, elle viserait à soutenir le sentiment d'appartenance des élèves et du personnel à l'école.



Monsieur Sylvain Denis propose d'approuver les conclusions des membres.

Approuvé à l'unanimité.

7. Mot de la présidente

La présidente remercie les membres de leur assiduité et de leur présence.

8. Correspondance reçue

Les Olympiades compétences Québec ont communiqué avec la présidente et l'école afin d'inviter les élèves à leur événement de Québec.

9. Mot de la déléguée au comité de parents

Deux rencontres se sont déroulées depuis le dernier CÉ. En novembre, les membres de la direction générale ont présenté le PEVR. En décembre, les conférences offertes aux parents ont été discutées et présentées. De plus, les parents ont discuté de la fermeture des écoles liées au bris d'aqueduc.

10. Mot de l'OPP

Malheureusement, le marché de Noël a été annulé. Dans une prochaine rencontre, les prochaines activités seront discutées.

11. Mot de la représentante du service de garde

Madame Lucie Gosselin souhaite de joyeuses fêtes aux membres du CÉ.

12. Mot du personnel de l'école

Les enseignants étaient heureux de revoir les élèves après les jours de grève. Le comité d'élève organise des activités pour l'école. Le comité fonctionne très bien et les élèves du comité sont très impliqués.

13. Parole au public

Aucun public.

14. Levée de la séance

Madame Lucie Gosselin propose la levée de la séance à 21h28.

CE.23-12-18.11